



# RAPPORT

CCE 2018-2515

La conjoncture économique dans  
l'industrie de la chimie

CCE  
Conseil Central de l'Economie  
Centrale Raad voor het Bedrijfsleven  
CRB







## **Avant-propos**

### **Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie de la chimie**

Le rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie de la chimie est le fruit d'une collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du Conseil central de l'économie (CCE).

**Vous pouvez consulter le rapport complet via [ce lien](#).**

Un projet commun relatif aux analyses conjoncturelles sectorielles a été lancé dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre de synergies entre le SPF Économie et le CCE.

Cette coopération entre les deux institutions est conforme à l'exposé d'orientation politique 'Économie et Consommateurs' du Vice-Premier Ministre Kris Peeters. Cet exposé demande au SPF Économie de mettre son expertise au service du Conseil central de l'économie en vue de la réalisation d'analyses détaillées de la conjoncture dans les secteurs.

Le rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Octobre 2018 a été réalisé par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Économie internationale (Chantal Binotto, David Restiaux, Richard Saka Sapu, Vincent Vanesse) et relu de façon approfondie par les membres du comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel de Bethune, et Jean-Paul Denayer). Le projet de rapport a été présenté le 27 novembre 2017 aux partenaires sociaux de la Commission spéciale du textile et de l'habillement du CCE, puis remanié en fonction de leurs remarques.

Les expériences positives liées à cette coopération et les synergies mises en place offrent de belles perspectives d'avenir sous la forme d'autres projets et études communs. Souhaitant ancrer structurellement cette collaboration dans les deux institutions, les directions du SPF Économie et le secrétariat du CCE ont conclu un protocole d'accord. Ils sont également ouverts à un élargissement de la coopération dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales du CCE.